

Courriel de TERRE D'ABEILLES à M. Bruno LE MAIRE 25.11.09 (10h30)

Monsieur le Ministre,

A la suite de votre nomination à la succession de M. Michel BARNIER, notre demande d'audience formulée dans deux précédents courriers/courriels des 26 juin et 18 août 2009 n'a pas été possible. Nous le regrettons.

Depuis le Grenelle de l'Environnement à laquelle TERRE D'ABEILLES a activement participé, en tant qu'instigatrice exclusive d'un plan de sauvegarde des insectes pollinisateurs et de relance de l'apiculture, nous nous employons concrètement, auprès des services de votre ministère, à la mise en application du Plan d'urgence décrété fin 2007 (confié au Député SADDIER), par des propositions cohérentes visant à protéger durablement les abeilles et les intérêts de la filière apicole.

Dans son courrier du 22 mai dernier, M. Michel BARNIER - qui nous a reçus à plusieurs reprises avant de quitter son poste ministériel, a confirmé la détermination du gouvernement à créer, dans le cadre de la réorganisation de la filière, un Institut Technique Apicole.

Vous trouverez, en pièce jointe, le **projet d'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ABEILLE** qui a été remis, préalablement à la réunion du COM OP prévue cet après-midi, à votre Conseiller Technique, M. Matthieu GREGORY, ainsi qu'à Mme Pascale BRIAND, Directrice de la DGAL, Mme Emmanuelle SOUBEYRAN, M. MARTY (DGAL) et Mme COLLINET, Directrice de la BNEVP, au cours d'une réunion qui s'est tenue à la DGAL ce 23 novembre.

**Ce projet a été élaboré conjointement par la FNOSAD, le SNA et TERRE D'ABEILLES** (représentant la majeure partie de la filière apicole). **Il est initié dans une démarche de perspectives durables. Dans le respect de la démocratie, il s'appuie sur une véritable représentativité des organisations qui le composent afin de servir pleinement l'intérêt général de la filière et d'assurer – notamment, son propre financement.**

Vous trouverez, en seconde pièce jointe, le **courrier envoyé à M. Matthieu GREGORY relatif à la réunion du COM OP qui aura lieu cet après-midi, co-signé des trois mêmes organisations qui la jugent prématurée.**

La FNOSAD, le SNA et TERRE D'ABEILLES considèrent, en effet, que le projet envoyé aux diverses organisations du COM OP par le CNDA, à la suite de sa dernière assemblée générale, ne tient pas compte de cette notion fondamentale de représentativité des structures nationales qui sont pourtant le socle de la filière apicole et, également –ne l'oublions pas, les futurs co-financeurs du prochain Institut.

Le projet d'Institut que nous vous proposons permet de corriger cette grave incohérence et de donner à l'outil à créer les bases et les moyens de satisfaire aux objectifs fixés par M. BARNIER : « *répondre aux besoins de développement de la filière* ».

La création de l'Institut Technique Apicole n'était pas le seul sujet à l'ordre du jour de la réunion DGAL du 23 novembre autour de Mme BRIAND.

Deux autres thèmes majeurs, pour la réorganisation de la filière et pour la pérennisation de l'apiculture, nécessitent également une considération toute particulière de la part de vos services :

• Notre **proposition de réorganisation du Plan national de suivi sanitaire et d'épidémiologie** - suite à la réduction programmée des champs d'action des services vétérinaires - a été soigneusement étudiée par différents acteurs du champ de compétence.

Enfin, une nouvelle réunion est prévue à la DGAL, ultérieurement, qui permettra d'officialiser :

• La **réactivation du Groupe Méthodes - Effets sublétaux/ Produits phytosanitaires/ Abeilles.**

Outil indispensable, face aux problèmes sanitaires récurrents et aux enjeux économiques et environnementaux.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations, je réitère notre demande de rendez-vous afin de pouvoir vous exposer, de vive voix, nos préoccupations et nos préconisations d'intérêt général et pour le développement de l'apiculture, en faveur de plus de sécurité sanitaire et alimentaire.

Dans l'attente de votre réponse, par retour, et vous en remerciant à l'avance.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

Béatrice Robrolle-Mary,

*Présidente.*

## **TERRE D'ABEILLES®**

Asso. loi 1901 déclarée d'intérêt général

Actrice du Grenelle de l'Environnement et auteure du dossier, co-signé par la Fondation Nicolas Hulot :

« Stopper le déclin de l'entomofaune pollinisatrice et mettre en œuvre un plan de relance de l'apiculture ».

[www.sauvonslesabeilles.com](http://www.sauvonslesabeilles.com) et [www.maisondesabeilles.com](http://www.maisondesabeilles.com)

Tél/fax: +(33) 02 54 28 68 63 Mobile: 06 77 40 16 51

La maison des abeilles|Parc naturel régional de la Brenne|La Vallée|36300 Ingrandes (France)